

Lettre ouverte au Conseil de l'Ordre des Médecins



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 03 janvier 2022

Source [Le Salon Beige] Le Docteur Zineb Deheb, suspendu, [a écrit une lettre ouverte](#) aux Conseils de l'Ordre des Médecins.

[...] Alors que les pouvoirs législatif, judiciaire, médiatique ont laissé l'*hubris* présidentielle se déchaîner et l'ont même parfois encouragée, je pense que le médecin, conscient qu'il est des limites de son art, doit affirmer le principe de sacralité du corps humain.

Sommes-nous encore des médecins si nous acceptons d'être les instruments de cet Etat ? N'avez-vous pas conscience que l'Etat veut faire des médecins des techniciens médicaux sans âme ?

Avez-vous conscience que le gouvernement qui utilise actuellement l'autorité des médecins pour imposer des restrictions de tous ordres utilisera demain, dès que le vent tournera, les médecins comme boucs-émissaires ?

Je pense que nous risquons de perdre définitivement la confiance des Français.

Nous avons collectivement montré notre refus de traiter dans les meilleurs délais les personnes atteintes de la maladie à SARS-CoV-2.

Nous avons abandonné les patients non atteints de la maladie à SARS-CoV-2.

Nous nous sommes réfugiés derrière nos écrans, avec la téléconsultation, alors même qu'une nouvelle maladie inconnue était à définir.

Nous avons montré notre incapacité à nous opposer au viol du consentement des Français.

Nous avons montré notre incapacité à évaluer correctement les bénéfices et les risques de l'injection d'ARN messager.

Nous avons montré notre mépris du principe de précaution, notamment pour les enfants, les adolescents et les femmes enceintes alors même que l'histoire de notre discipline regorge d'exemples sordides incitant à la prudence.

Nous avons montré notre incapacité à rapporter efficacement les effets indésirables de l'injection d'ARN messager aux services de pharmacovigilance.

Nous avons montré notre incapacité à défendre les infirmières, les aides-soignantes et tous les autres soignants.

Quel exemple donnons-nous aux jeunes étudiants en médecine ?

Que ferons-nous demain quand l'étendue des complications de l'injection d'ARN messager sur les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, les personnes âgées et surtout les femmes enceintes sera révélée ? Que dirons-nous durant les procès qui s'annoncent pour les décennies à venir ? Pensez-vous réellement que les hommes politiques nous protégeront ?

Enfin, je pense qu'il est temps pour le conseil de l'Ordre des médecins d'exiger du gouvernement le respect qui nous est dû et de retirer du code de la santé publique la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 dont l'article [L3136-1](#) menace d'emprisonnement les médecins et soignants qui exercent sans avoir au préalable participé aux études de phase 3 des laboratoires Pfizer et Moderna. [...]